

INFOS RAPIDES

Octobre 2026 N°132

Données des figures et données complémentaires à télécharger

Commerce extérieur – n° 10 / 12

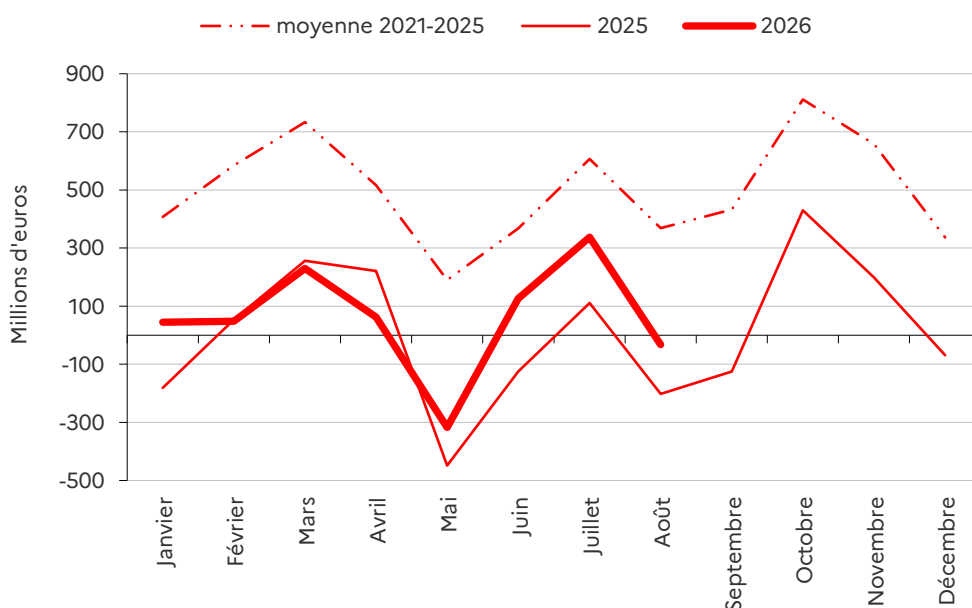
Un déficit agroalimentaire en août 2026, mais qui se réduit

En août 2026, le solde commercial des produits agricoles et agroalimentaires est déficitaire (- 33 M€), alors qu'il est en moyenne excédentaire de 369 M€ sur les mois d'août de 2021 à 2025. Sur un an, le déficit se réduit toutefois de 169 M€, sous l'effet d'une baisse des importations en valeur (- 292 M€) plus prononcée que celle des exportations (- 122 M€).

À l'équilibre un an plus tôt, le solde des produits bruts devient déficitaire de 148 M€ en raison du recul des exportations de céréales (- 123 M€). À l'inverse, le solde des produits transformés redevient excédentaire, à 116 M€, après un déficit marqué en août 2025. Il augmente de 318 M€ sur un an, porté par le rebond des ventes de boissons (+ 137 M€) et le recul des importations de produits laitiers (- 88 M€) lié à la détente de leurs prix.

Le déficit avec l'Union européenne atteint 586 M€, en hausse de 117 M€ sur un an, principalement en raison de la baisse des exportations céréalières. De son côté, l'excédent avec les pays tiers s'accroît de 287 M€, à 554 M€, porté par la hausse des ventes de boissons hors de l'UE ainsi que la baisse des cours du café et du cacao et des volumes importés de graines de colza.

Figure 1 : Solde global des échanges agricoles et agroalimentaires



Source : Douanes - CPF rév. 2.1

En août 2026, un déficit agroalimentaire réduit par la hausse de l'excédent avec les pays tiers

En août 2026, le solde commercial agricole et agroalimentaire est déficitaire (- 33 M€), comme en août 2025 (- 202 M€), mais ce déficit diminue de 169 M€ sur un an, en raison d'un recul des importations en valeur (- 292 M€, - 5 %) plus marqué que celui des exportations (- 122 M€, - 2 %). Ce solde demeure nettement inférieur à la moyenne des mois d'août sur la période 2021-2025 (excédent de 369 M€ en moyenne), période déjà marquée par deux forts reculs, en août 2024 (- 390 M€ sur un an) et en août 2025 (- 255 M€ sur un an).

En août 2026, l'excédent avec les pays tiers augmente de 287 M€ sur un an pour atteindre 554 M€, contribuant à la réduction du déficit commercial français. Les exportations augmentent de 184 M€ (+ 7 %), principalement sous l'effet de la hausse des ventes de vins et champagnes (+ 104 M€, + 21 %) et d'eaux-de-vie (+ 40 M€, + 16 %). Parallèlement, les importations diminuent en valeur de 104 M€ (- 5 %). Le recul des cours de cacao et de café par rapport à leur niveau de 2025 permet un net repli de leurs importations en valeur, sous forme brute (- 72 M€, - 38 %) et transformée (- 55 M€, - 19 %). La baisse des achats de graines de colza (- 51 M€, - 44 %), notamment en provenance du Canada et de l'Australie (- 60 M€), contribue également à la hausse de l'excédent commercial.

En revanche, le déficit commercial avec l'Union européenne (UE) se creuse de 117 M€ pour atteindre 586 M€, les exportations reculant davantage (- 306 M€, - 8 %) que les importations (- 188 M€, - 5 %). La nette baisse des ventes de céréales (- 85 M€, - 32 %), surtout de maïs et de blé, pèse sur le solde commercial avec l'UE. Il en est de même pour les échanges de graines de colza avec une baisse des exportations (- 26 M€, - 32 %), en particulier vers l'Allemagne, et une hausse conjointe des importations (+ 20 M€), notamment depuis la Roumanie. Le recul des importations de produits laitiers (- 90 M€, - 16 %) et de produits amylacés (- 32 M€, - 21 %) limite toutefois la hausse du déficit commercial.

Figure 2 : Commerce agroalimentaire par zone et type de produits
Million d'euros

Produits CPF2	Août					
	Importations		Exportations		Solde	
	2025	2026	2025	2026	2025	2026
UE						
Produits bruts	518	582	937	773	420	191
Produits transformés	3 617	3 365	2 728	2 587	-888	-777
Total	4 134	3 946	3 666	3 360	-469	-586
Pays tiers						
Produits bruts	835	746	416	406	-420	-339
Produits transformés	1 383	1 369	2 070	2 262	686	893
Total	2 219	2 115	2 485	2 669	267	554
Monde						
Produits bruts	1 353	1 327	1 353	1 179	0	-148
Produits transformés	5 000	4 734	4 798	4 850	-202	116
Total	6 353	6 061	6 151	6 029	-202	-33

Source : Douanes (données au 7 octobre 2026), traitement SSP

PRODUITS AGRICOLES BRUTS

Le solde devient déficitaire avec la diminution des exportations céréalières

À l'équilibre en août 2025, le solde des produits bruts affiche un déficit de 148 M€ en août 2026.

Les importations (1,3 Md€) diminuent de 2 % (- 26 M€) par rapport à août 2025. La détente des prix du cacao, principalement importé d'Afrique de l'Ouest, et du café, principalement en provenance d'Amérique du Sud et d'Asie, réduit la valeur des importations par rapport à leur niveau élevé de 2025. Les importations de fèves de cacao diminuent ainsi de 49 % en valeur (- 42 M€). Celles de café brut reculent de 28 % (- 32 M€), également affectées par une baisse des volumes importés. Les importations de graines

de colza reculent (- 31 M€), le repli des approvisionnements depuis le Canada et l’Australie dépassant la hausse des achats en provenance de Roumanie et de Moldavie. Ces baisses sont toutefois en partie compensées par l’augmentation des importations de fruits et légumes (+ 63 M€, + 11 %), avec une hausse des achats d’avocats (+ 18 M€), notamment du Pérou, en raison de la hausse de leurs prix, et une augmentation des importations de melons et pastèques (+ 15 M€), avec de fortes hausses des volumes importés (respectivement + 95 % et + 55 %), notamment depuis l’Espagne.

Les exportations de produits bruts s’établissent à un peu moins de 1,2 Md€ en août 2026, en baisse de 13 % (- 174 M€) sur un an. Le recul des ventes de céréales (- 123 M€, - 24 %) constitue le premier facteur de cette baisse et, plus largement, du repli du solde des produits bruts. Si les exportations d’orge augmentent (+ 27 M€), notamment vers l’Arabie saoudite, celles de blé (- 114 M€, - 37 %) et de maïs (- 38 M€, - 41 %) diminuent nettement¹. Ces replis résultent d’une baisse des volumes exportés alors que les prix apparents sont supérieurs à ceux d’août 2025. Le recul des ventes de maïs prolonge une tendance observée depuis avril : pour le cinquième mois consécutif, les exportations sont inférieures à leur niveau au même mois en 2025, avec un repli qui se concentre sur le marché européen, en particulier vers les Pays-Bas, l’Espagne et l’Italie. La baisse des ventes de blé se concentre sur le mois d’août et concerne les exportations vers l’UE (- 30 M€) mais, surtout, celles à destination du Maroc (- 79 M€), où des droits de douane sur le blé tendre ont été temporairement rétablis, du 1^{er} juin au 31 août, afin de favoriser l’écoulement de la récolte domestique, en nette hausse cette année.

Figure 3 : Échanges de produits bruts
Million d'euros

Produits CPF4	Août					
	Importations		Exportations		Solde	
	2025	2026	2025	2026	2025	2026
PRODUITS BRUTS	1 353	1 327	1 353	1 179	0	-148
Agriculture et élevage	1 150	1 114	1 239	1 064	89	-50
Céréales, légumineuses, oléagineux	214	175	622	470	408	295
Céréales n. c. riz	31	29	503	380	471	351
Oléoprotéagineux	182	146	118	90	-64	-55
Légumes, fleurs, plantes	253	294	177	183	-76	-111
Légumes, melons et racines	220	255	168	167	-53	-88
Prod. cultures permanentes	622	588	144	141	-478	-447
Fruits	343	371	116	111	-227	-260
Café, cacao, thé	199	126	5	3	-194	-122
Animaux vifs, œufs, miel et produits d’origine animale bruts	62	56	297	270	235	213
Bovins	1	0	171	147	169	147
Produits sylvicoles	33	29	34	36	1	7
Pêche et aquaculture	170	185	80	79	-90	-106

Source : Douanes (données au 7 octobre 2026), traitement SSP

PRODUITS AGRICOLES TRANSFORMÉS

Le solde commercial à nouveau excédentaire avec le rebond des ventes de boissons et la baisse des prix du cacao et des produits laitiers

En août 2026, le solde des produits transformés redevient excédentaire, à 116 M€, après un déficit de 202 M€ en août 2025. Il augmente donc de 318 M€ par rapport à août 2025.

Les importations (4,7 Md€) reculent de 266 M€ sur un an. Celles de produits laitiers diminuent (- 88 M€, - 15 %), notamment depuis l’UE (- 90 M€), prolongeant la tendance observée depuis janvier. Cette baisse résulte du repli des prix du beurre et des fromages qui avaient atteint des niveaux élevés en 2025. La baisse

¹ Les exportations de triticale (- 29 %) et de seigle (- 68 %) reculent également, mais leur poids reste limité dans l’ensemble des échanges céréaliers.

des cours de café et de cacao pèse également sur la valeur des échanges des produits transformés qui en sont issus, tant à l'importation (- 123 M€), notamment depuis la Côte d'Ivoire, l'Allemagne et la Belgique, qu'à l'exportation (- 101 M€), en majorité vers la Belgique. Le recul des échanges de viandes relève, quant à lui, d'une baisse des volumes échangés. Les importations (- 58 M€, - 7 %), en particulier de viandes bovines en provenance d'Irlande, diminuent davantage en valeur que les exportations (- 46 M€, - 10 %), notamment de viandes porcines vers l'Italie et le Royaume-Uni et de viandes bovines et ovines vers l'Allemagne et la Belgique.

Les exportations de produits transformés (près de 4,9 Md€) augmentent de 52 M€ (+ 1 %) sur un an. Cette hausse masque toutefois des évolutions hétérogènes selon les destinations, les ventes augmentant vers les pays tiers (+ 192 M€), mais reculant vers l'UE (- 141 M€). Ce contraste s'explique notamment par la concentration du repli des ventes de café, chocolat et viandes sur le marché européen. De l'autre côté du spectre, les ventes de boissons croissent fortement (+ 137 M€, + 11 %), tirant à la hausse l'ensemble du solde commercial. Les exportations de vins et champagnes (+ 111 M€) et d'eaux-de-vie (+ 38 M€, + 12 %) rebondissent partiellement, surtout vers les États-Unis, après une forte baisse entre août 2024 et août 2025.

Figure 4 : Échanges de produits transformés
Million d'euros

Produits CPF4	Août					
	Importations		Exportations		Solde	
	2025	2026	2025	2026	2025	2026
Produits transformés	5 000	4 734	4 798	4 850	-202	116
Viandes, produits de l'abattage	796	738	472	426	-324	-311
Viande bovine	198	167	130	116	-68	-51
Viande porcine	70	58	71	49	2	-10
Volaille	175	165	57	65	-118	-100
Produits préparés de la pêche	400	424	84	102	-315	-321
Produits à base de fruits et légumes	582	595	281	282	-301	-313
Huiles, tourteaux, corps gras	323	305	174	188	-150	-117
Tourteaux	104	103	14	16	-90	-87
Produits laitiers, glaces	597	509	702	696	104	187
Fromages	302	272	314	296	12	24
Produits des céréales	226	188	280	288	53	99
Biscuits, pâtisseries, pâtes	289	300	253	255	-36	-46
Autres produits alimentaires	1 193	1 047	1 031	940	-162	-107
Sucre	23	24	88	93	65	69
Chocolat, confiserie	525	424	388	281	-137	-143
Aliments pour animaux	139	152	272	290	134	137
Boissons	363	376	1 222	1 359	858	983
Vins, champagnes	58	51	668	779	610	728
Eaux-de-vie, alcools	87	94	312	350	224	256
Tabacs	92	99	29	25	-64	-74

Source : Douanes (données au 7 octobre 2026), traitement SSP

Cédric Bazile
SSP - SDSSR/BSSC

Sources, définitions et méthodologie

Les données collectées par la Direction générale des douanes et droits indirects sont, chaque mois, enrichies par des données issues de déclarations tardives : des opérations relatives à des mois antérieurs (notamment les plus récents), non connues au moment de leur première diffusion, peuvent être intégrées. Dès la première diffusion, une estimation de la valeur finale anticipant les déclarations tardives est toutefois réalisée. C'est cette estimation de la valeur finale qui est diffusée et non la simple somme des valeurs collectées.

Les résultats ainsi estimés pour un mois donné sont affinés au cours des diffusions postérieures au fur et à mesure de la disponibilité des déclarations tardives. Cette correction est effectuée surtout sur une période de 24 mois. Après deux ans, il n'y a plus d'enrichissements significatifs.

Sources, définitions et méthodologie (suite)

L'estimation est appliquée à l'ensemble des séries les plus importantes : FAB/FAB (cf. définition ci-dessous), pour toutes les rubriques des niveaux d'agrégation spécifiques de la nomenclature agrégée utilisés, les zones géographiques et économiques et les plus importants pays fournisseurs et clients de la France.

La classification des produits française révision 2.1 (CPF rév. 2.1 2015) est la nomenclature statistique, nationale et centrale de produits qui se substitue depuis le 1er janvier 2015 à la CPF rév. 2.

La Direction générale des douanes et droits indirects, responsable de l'élaboration et de la diffusion des statistiques du commerce extérieur français, a utilisé cette nomenclature pour la diffusion des résultats à compter des chiffres du mois de mars 2020. Les données ont été mises à jour à partir de janvier 2015.

Les échanges avec les partenaires de l'Union européenne devaient être déclarés à partir d'un certain montant annuel d'importations et d'exportations jusqu'en 2022. À partir de cette date, le statut juridique de la collecte des informations relatives aux expéditions et introductions de biens avec les partenaires de l'Union européenne (UE) est modifié. Il n'est plus fait référence à un seuil statistique. Un échantillon d'entreprises est sélectionné qui doit obligatoirement répondre à l'enquête.

Le territoire statistique de la France comprend la France continentale, la Corse, les autres îles françaises du littoral, la principauté de Monaco et les départements d'outre-mer.

Les statistiques du commerce extérieur sont valorisées à la frontière française, c'est-à-dire y compris le coût d'acheminement jusqu'au passage de la frontière française.

À l'exportation, la valeur inclut le coût du trajet et de l'assurance sur le territoire national. C'est la valeur FAB, franco à bord.

À l'importation, la valeur comprend le coût du trajet et de l'assurance du point de départ jusqu'à la frontière. C'est la valeur CAF, coût, assurance et fret.

Le pays indiqué est celui d'origine des marchandises.

La nomenclature CPF (Classification des produits française) est identique à la nomenclature européenne CPA (Classification des produits associés aux activités).

UE : UE à 27.

PT : pays tiers.

[Calendrier de publication des infos-rapides – commerce extérieur](#) : 12 numéros par an

Pour en savoir plus

Cette publication est disponible à parution sur le site Internet de la statistique agricole dans la rubrique Conjoncture.

Les séries conjoncturelles publiées sur le thème de cette *Infos Rapides* sont disponibles sur le site Agreste à la rubrique Chiffres et Analyses/données/séries conjoncturelles : www.agreste.agriculture.gouv.fr

www.agreste.agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire
et de la Souveraineté alimentaire
Secrétariat général
Service de la statistique et de la prospective
3 rue Barbet de Jouy
75349 Paris

Directeur de la publication : Vincent Marcus
Composition : SSP
ISSN : 2726-6621
© Agreste 2026